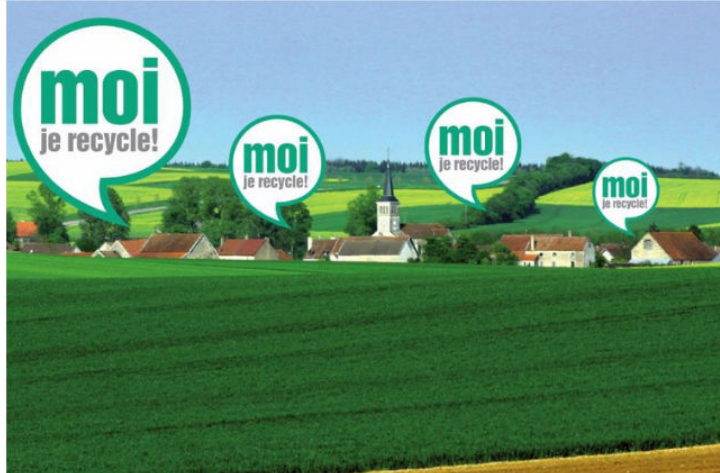




OPERATION CAMPAGNE PROPRE RECYCLONS NOS PLASTIQUES AGRICOLES

**RESPECTER LES CONSIGNES DE TRI,
C'EST L'ASSURANCE D'UNE CAMPAGNE DE
COLLECTE REUSSIE !**

- Les plastiques agricoles trop souillés ne peuvent être recyclés
- Utiliser des sacs pour conditionner les ficelles, filets et films d'enrubannage



- Les plastiques agricoles mal conditionnés se dispersent dans la nature et polluent
- Respecter l'engagement des responsables de site et des autres agriculteurs : apporter des déchets non souillés et conditionnés !

- L'ensemble des agriculteurs du secteur sont pénalisés et les agriculteurs devront gérer eux-mêmes leurs déchets si le transporteur refuse de collecter les déchets
- Ne pas suivre les consignes de tri c'est se voir refuser l'apport de ses déchets par le responsable de site

Contact Chambre Agriculture :
Coline BRAT

06 80 98 14 49

cbrat@haute-loire.chambagri.fr



COMMENT PRÉPARER VOS PLASTIQUES ?

SÉPAREZ LES TYPES DE PLASTIQUES



*Demander des sacs de collecte à votre distributeur